

Empêcher les dégâts causés par les corneilles

Les corneilles noires peuvent causer d'importants dégâts dans les cultures maraîchères. Divers aspects doivent être pris en compte pour les combattre.

Ute Vogler, Simone Fährdrich, Agroscope, Institut des sciences en production végétale (IPV), Wädenswil

La famille des corvidés est représentée par diverses espèces en Suisse. Si le corbeau à bec rouge est fortement menacé, les corneilles noires sont présentes en grand nombre et causent des dégâts dans les cultures agricoles. Dans les régions comptant des cultures maraîchères intensives, elles se nourrissent surtout de nourriture végétale ou du compost en bordure des champs. Les animaux font néanmoins aussi partie de leur menu, surtout pendant la couvaison, p. ex. les escargots, les insectes ou les petits mammifères. Les couples reproducteurs restent ensemble toute leur vie. Ils défendent leur territoire pendant toute l'année et chassent les nuées de jeunes corneilles. Ces dernières sont connues pour les dégâts qu'elles causent dans l'agriculture. Elles sont à la recherche de nourriture et passent leur temps à jouer, p. ex. à déterrer les plants fraîchement plantés. Pour les maraîchers,

cela peut engendrer des problèmes non négligeables, nécessitant de prendre des mesures de lutte. Mais quelles mesures sont-elles vraiment efficaces et quelles règles doivent-elles être respectées? Diverses méthodes permettant de limiter les dégâts sont présentées dans la fiche d'Agroscope « Réduire les dégâts causés par les corbeaux en cultures maraîchères ».

Tactique d'effarouchement

L'année dernière, une journée consacrée aux mesures de lutte contre les oiseaux et le gibier a été organisée en Allemagne. Les mesures présentées à cette occasion pour lutter contre les oiseaux sont basées sur des méthodes d'effarouchement acoustiques, optiques ou mécaniques, pouvant être utilisées seules, en combinaison ou alternativement. Elles se différencient au niveau de leur portée et de la durée de l'effet. Les corvidés étant intelligents, il est recommandé d'alterner entre différentes méthodes d'effarouchement ou de les combiner diversement, afin d'éviter un effet d'accoutumance de la part des oiseaux et la perte d'efficacité en découlant.

Risque de conflit

Avant de choisir une méthode d'effarouchement, il faut en clarifier la légalité, afin de ne pas violer les dispositions cantonales ou nationales. L'environnement ne doit pas être endommagé et les per-



iStock.com / © GlobalP

sonnes non concernées ne doivent pas être gênées, p. ex. par l'utilisation d'une méthode acoustique. À proximité des zones d'habitation, le risque existe que les moyens optiques, tels les ballons gonflés à l'hélium ou les cerfs-volants, soient volés.

Adaptation de la technique culturale

Les films, les voiles ou les filets de protection des cultures ne constituent pas toujours un obstacle pour les corneilles. En revanche, les efforts en vue de favoriser la richesse des structures dans les zones agricoles, la promotion de la conservation des oiseaux de proie et une bonne hygiène sur les champs contribuent à rendre la région peu attrayante pour les nuées de jeunes corneilles. ■

Sélection des méthodes d'effarouchement acoustiques, optiques et mécaniques et points dont il faut tenir compte:

Acoustiques	Appareils de tir <ul style="list-style-type: none"> • Bruitage (haute fréquence et ultrason) • Imitation de cris d'alarme et de cris de mort 	Risque de conflit à proximité des zones d'habitation; prise en compte et respect des dispositions cantonales et nationales
Optique	<ul style="list-style-type: none"> • Plumes de corneilles • CD • Ballons gonflés à l'hélium • Cerfs-volants • Ficelles, rubans • Laser • Flash 	Risque de conflit à proximité des zones d'habitation, les ballons gonflés à l'hélium et les cerfs-volants pouvant être volés; prise en compte et respect des dispositions cantonales et des spécifications juridiques
Mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Filets de protection • Films • Voiles 	Ne doivent pas être placés trop près de la culture, afin d'éviter tout défaut de croissance; les corneilles peuvent déchirer les filets de protection avec leur bec

INFORMATIONS

SUPPLÉMENTAIRES:

Fährdrich S. et Vogler U. (2010), Réduire les dégâts causés par les corbeaux en cultures maraîchères. Fiche technique Agroscope. www.agroscope.ch (code web: 21995)

Jacobsen T. (2013), Vogelabwehrmassnahmen – Möglichkeiten und rechtliche Zulässigkeit. Gartenbau Profi. http://www.gb-profi.de/rlverlag_dll?pageID=1052

Lessmann C. (2013), Wild- und Vogelfraß keine Chance! Gemüse 9; 49-51 – Station ornithologique suisse de Sempach. www.vogelwarte.ch (appel du 18.02.2014)